

Gignac

Marie-Hélène Deltort et André Vezinhet ont reçu le prix Olivier Chaslot

Fin novembre au palais Brogniart à Paris, le prix Olivier Chaslot a été remis à la Gignacoise Marie-Hélène Deltort et au président du conseil général, André Vezinhet.

Une distinction décernée par l'association Demeure historique qui récompense un propriétaire de monument historique qui a su se défendre avec succès d'une atteinte portée au périmètre de protection de son bien.

Marie-Hélène Deltort est avocate mais aussi propriétaire du domaine de Rieussec à Gignac, route d'Aniane. Vigneronne, dont les vins sont régulièrement médaillés, elle gère le domaine de Rieussec, un monument historique dans sa famille depuis cinq siècles.

En 2007, le projet de déviation de Gignac menaçait la propriété. « Le tracé portait atteinte au périmètre de protection du monument, explique l'Héraultaise. Le conseil général a été à l'écoute et a pris conscience que la déviation ne respectait pas le vignoble ni le domaine en passant le long d'un jardin

protégé au titre des Monuments historiques et ouvert au public, poursuit Marie-Hélène Deltort. C'est pour cela que j'ai voulu que le prix soit co-attribué au président André Vezinhet qui a protégé le périmètre. »

Priorité à la déviation d'Aniane

La cérémonie s'est déroulée devant un millier de personnes avec une émotion particulière pour Marie-Hélène Deltort. En effet, Olivier Chaslot était l'un de ses confrères avec qui elle avait d'ailleurs plaidé. Demeure historique a dédié ce prix à cet avocat disparu très prématurément.

Concernant la déviation de Gignac, le conseil général précise que « dans la logique actuelle de resserrement des moyens financiers, le Département s'est pour l'instant concentré sur la déviation d'Aniane qui est plus avancée. Il reviendra sur celle de Gignac une fois que les travaux d'Aniane seront achevés ».

T. Dg.



■ De droite à gauche : Jean de Lambertye, André Vezinhet, Marie-Hélène Deltort, Henri de Colbert et Alexandre Gady.